



VERSAILLES

Compte-rendu du CTSD des Yvelines du 9 novembre 2017 : bilan de rentrée.

Présents : M. Clément (Directeur Académique), M. Béraha (Secrétaire Général), Mme Duprat (Directrice Académique adjointe qui remplace Mme Alt et est en charge des collèges et plus particulièrement des bassins de St Germain en Laye et des Mureaux), M Ouvrard (Directeur Académique adjoint qui remplace M Macron et est en charge des lycées et des bassins de Saint Quentin et Rambouillet) et Mme Chrifi (Chef de la Division de l'Organisation Scolaire), le personnel de la DOS, les représentants SNES-FSU, UNSA, FO et le Sgen-CFDT, le Snalc était absent.

Le CTSD débute à 14h42.

Les différentes organisations syndicales, F.O, FSU et Sgen-CFDT lisent leur déclaration préalable.

Réponses du Directeur Académique :

M Clément précise que la priorité sera donnée à la rentrée 2018 au 1^{er} degré.

Le « plan » démographique est en tassement mais il y a encore des disparités entre académies voire au sein même des départements. Nous avons près de 150 000 élèves dans notre département avec des variations sur les lycées et une incertitude liée à la double inscription (candidature dans le privé et dans le public) .

La réflexion sur le post-bac est selon lui, une nécessité qui fait accord car 50 à 60 % des jeunes n'accèdent pas à la certification du L3 : « L'idée est de responsabiliser les équipes sur la question de l'orientation, il faut donc réfléchir à l'accompagnement de la famille et des élèves et surtout à comment le faire le plus tôt possible. Il convient aussi de réfléchir à la capacité d'accueil des étudiants et M Filâtre, notre recteur, en charge du rapport a eu la vertu de se poser la question. » Du point de vue du Directeur Académique, c'est un parcours partagé et ils font à l'heure actuelle un travail sur le moins 3 -plus 2 « Il faut la bonne adéquation entre les motivations de l'élève et les possibilités de réussir dans sa scolarité. »

« Il est plausible qu'il y ait des problèmes de recrutement d'un 2^{eme} professeur principal mais il faut avant tout voir comment va se passer la collaboration avec les psy E.N et surtout, avec, en esprit, la responsabilisation des familles et des élèves »

« En ce qui concerne le baccalauréat avec une part de contrôle continu, c'est un débat qui date mais il faut, bien sûr, une garantie d'un cadre national » précise-t-il.

Les CUI : le DASEN dit être extrêmement vigilant dans ce département sur la situation des personnels. L'accompagnement des élèves en situation de handicap est le centre de toutes les vigilances. Entre le mois de mai et le mois de juin de cette année, il n'y avait pas la possibilité de satisfaire les besoins en AESH ; de ce fait, des contrats ont été signés en septembre, il s'agissait de consolider la situation des AESH mais il n'est pas possible de maintenir une aide à la direction d'école pour l'heure, et même, en regardant les perspectives, jusqu'en août 2018. Il s'agit de maintenir de l'accompagnement des personnes qui sortent du dispositif contrat aidé comme possibilité de candidater sur des postes Assistant-e-s de vie scolaire (Attention : cela ne veut pas

dire qu'elle pourra ensuite postuler sur un poste AESH pour lequel il y a un niveau de diplômes requis). Une organisation syndicale dit que ceci amène une surcharge de travail pour le personnel restant d'autant plus lorsqu'il y avait 3 contrats aidés dans un établissement (comme au collège des Hauts Grillets à St Germain en Laye). La réponse du Directeur académique est de vérifier préalablement s'ils sont tous de l'Education Nationale ou certains du conseil départemental. « Par ailleurs, parfois, pour pallier à une tension d'une période, certains ont été maintenus. »

Le problème de la modification de la carte des personnels de restauration dans les collèges est évoqué avec le passage des services de restauration à des entreprises privées. Le Dasen répond que ce ne sont pas des prérogatives qui émanent de sa décision et donc il ne peut les discuter par contre l'analyse des effets est de sa prérogative : il faut donc un travail dessus. Le SNPDEN demande à ce que soit rappelé au conseil départemental la dimension de l'EPLE.

En ce qui concerne le calendrier de l'externalisation, il est prévu pour janvier 2019 mais le Dasen précise que nos échéances Education nationale (année scolaire) diffèrent de celles du conseil départemental (année civile). En ce moment, il y a une présentation dans les différents bassins. Le SNPDEN, soutenu par les autres organisations syndicales, alerte sur les répercussions sur les postes de secrétariat dans les intendances.

Les médecins scolaires : le nombre de postes non pourvus est en amélioration mais non satisfaisant, il y a toujours un problème dans le nord-ouest du département (suite dans les questions diverses en fin de ce compte-rendu)

Les doublants de terminale : la situation est maîtrisée dans le département et les non-affectés de terminale ont obtenu satisfaction début septembre. La Réponse d'adaptation des capacités d'accueil a été la plus facile mais il y a nécessité de voir comment on peut accompagner les parcours et la personnalisation des parcours. Le nombre de MOREA (Module de Représentation à l'Examen par Alternance) et le nombre d'élèves accueillis nous seront fournis ultérieurement.

Les Grandes tendances : 115 167 élèves à cette rentrée et seulement 7 élèves de moins que prévus en juin mais + 1302 élèves sur le 2nd degré de constat à constat en collège + 776 élèves ; en lycée, c'est décroissant avec seulement + 496 élèves par rapport à la rentrée 2016).

35 064 élèves en lycée soit 89 de plus que prévus en juin.

En L.P : un tassement, avec 66 élèves de moins qu'à la rentrée 2016, moins 70 élèves entre les prévisions et les effectifs constatés, soit 10 103 élèves.

En segpa, une impression de places décroissantes mais, dans le même temps, les ULIS se développent. Par rapport à la rentrée 2016, il ya 16 élèves de plus. Il n'y a pas eu de reprise de structures pour en ouvrir ailleurs. Des débats sur la 6eme inclusive mais pas seulement sur les capacités d'accueil mais aussi sur le travail collaboratif des collègues et les compétences mobilisées. « L'inclusion est une dimension pédagogique mais pas structurelle »

En post-bac, l'effectif est solide : 4 820 soit 80 élèves de plus qu'à la rentrée 2016.

Le Directeur Académique n'apprécie pas d' « avoir lu dans une publication de la FSU que le Dasen a été en difficulté et a repiqué dans d'autres établissements pour donner ailleurs. La carte du TRMD est donnée en juin mais il ya aussi un mouvement technique et naturel car lorsque l'effectif est moins que celui prévu dans un EPLE, l'ajustement se fait en faveur de l'EPLE où les moyens sont pris et le nombre d'heures reprises ne correspond pas à la totalité des heures qui ne sont pas assurées car il ne faut pas déstabiliser non plus les postes. Par ailleurs, il y a eu un abondement du rectorat pour être au plus près des besoins des établissements. 17 collèges et 3 lycées ont été contactés pour rendre des heures tandis que 12 collèges et 11 lycées en ont reçu »

148,5 h ont été reprises en collège mais 173 h ont été affectées en plus. En lycées, il y a eu 56 h reprises pour 204 h données. La situation finale est 97 Emplois Temps Plein supplémentaires (0 pour les collèges et Segpa et 67 pour les lycées), soit un abondement de 2 498 h par rapport à la rentrée 2016. Si on ajoute les IMP : + 1 212 IMP en collèges et Segpa et + 1286 en lycées. En ce bilan de rentrée, il reste 35 h et aucune IMP. Le taux d'HSA moyen est en collège de 7,46 % et de 12,55 % en lycée.

La situation du privé :

27 227 élèves dans le 2nd degré soit 0,5 % d'augmentation. En collège, 14 690 élèves soit + 105 élèves par

rapport à la rentrée 2016. En lycée, 9 316 élèves soit une augmentation de 105 élèves. En segpa, 55 élèves, soit 5 élèves de plus. En formations post-bac, 1 814 élèves, soit une baisse de 17 élèves. Pour l'entrée en 6eme, il y a 115 élèves de plus que l'an dernier alors qu'il y a 373 élèves de 6eme de plus dans le public. Remarque : il y a une augmentation des inscriptions dans le privé dans le 1^{er} degré cependant les chiffres peuvent bouger car c'est une « base vivante ».

Cas par Cas des établissements :

Des sections fermées par manque d'élèves : la section ascensoriste du lycée Blériot de Trappes et une unité du pressing du lycée Verne à Sartrouville, une 2nde à Emilie de Breteuil à Montigny, la fermeture du CAP en 1 an ébénisterie à Bolland à Poissy.

Le lycée Weiss d'Achères est un établissement qui a du potentiel mais qui connaît une tension sur le recrutement.

Alerte sur le nombre d'HSA (taux important) au lycée Vaucanson des Mureaux.

Le lycée Rostand est concurrencé par le lycée ST Exupéry mais il faut valoriser les deux.

Le lycée Lavoisier de Porcheville : la situation du gymnase non accessible pour les élèves du lycée, alors que l'accès est permis pour les élèves du primaire, est connue et identifiée par le Directeur Académique, le conseil régional et le préfet et ils sont attentifs à cette situation. Le Directeur Académique déplore la situation qui est faite aux élèves de cet établissement et « nous sommes dans un cadre réglementaire et juridique et, si mesure coercitive il doit y avoir, elle doit se faire dans un cadre juridique réglementaire. A ce jour, il n'y a pas d'aboutissement de la concertation mise en place avec le maire de Porcheville. » Le Dasen dit souhaiter voir le terme de cette situation car il est inadmissible que les élèves soient pénalisés et il demande aux organisations syndicales aussi d'assurer aux collègues qu'ils ont le soutien du Directeur Académique.

Question : la filière SSI du lycée Le Corbusier de Poissy va-t-elle menacer celle de Charles de Gaulle de Poissy à la rentrée 2018 ? Réponse : pour l'instant, pas d'information. Il faut attendre la Carte des formations.

Un point de vigilance par rapport au secteur de Guyancourt et Elancourt, l'effectif moindre d'élèves inscrits par rapport à ceux attendus serait dû à un effet générationnel. Il y a un projet de constructions sur Guyancourt, on peut supposer que cela va amener un renouvellement générationnel dans les années à venir...

Les collèges Verlaine et Vilar aux Mureaux perdent des élèves : la sectorisation a été revue pour consolider Verne. Avec le Opah-R.U (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain), le 1^{er} degré va augmenter aux Mureaux.

Pour Clémenceau à Mantes la Jolie, il y a eu une dérogation en 6eme et un effectif en augmentation donc de 20 élèves.

Signalement du pourcentage d'HSA élevé au collège Hélène Boucher à Montigny. Réponse : car il y a un système de paiement au service fait.

Questions diverses :

Les indemnités ULIS et Segpa seront payées fin novembre.

La fermeture du CIO de Sartrouville : ce dernier a déménagé à Poissy ; pour l'instant, il y a 2 Directions mais, à échéance, il n'en restera qu'une seule. Question : comment maintenir ce service de proximité en direction des familles qui ne peuvent pas se déplacer ? Réponse : les PsyEN doivent se déplacer dans les établissements mais une réflexion doit être menée pour l'obtention d'un local pour une antenne du CIO (un

local déjà identifié il y a quelques temps mais qui ne peut être utilisé au final => la réflexion est relancée).

« **Devoirs faits** » : le dispositif est travaillé depuis les annonces. Les 2/3 des collèges ont candidaté à ce dispositif qui ne concerne pas l'Education Prioritaire où l'A.P est maintenu. Le Directeur Académique précise qu'on ne part pas de rien car des établissements avaient déjà mis en place des initiatives.

Le travail maison est estimé à : - 5h hebdomadaires en 6eme.

- un peu plus en 5eme .
- 7h hebdomadaires en 4eme.
- 8h hebdomadaires en 3eme.

Le travail demandé est dans 9 cas sur 10 une mémorisation des leçons et des exercices d'application, pour 7 % un travail de recherches et des devoirs écrits à hauteur de 10 %.

Les grosses demandes sont plutôt sur le cycle 4.

Les dispositifs existants ou prévus : à 80 % le soir ou en fin de journée et 59 % dans la journée. Dans une moindre mesure, des propositions sur la pause méridienne, le matin avant les cours et le mercredi après-midi.

Les personnels mobilisés : c'est un dispositif qui sera porté par des professeurs mais aussi des A.E , voire d'autres personnels de l'établissement (personnel médical, social) et d'autres partenaires.

La rétribution se fera en HSE, « l'enveloppe » est déjà arrivée dans les collèges (elle est pour suppléer aux besoins des « Devoirs faits » jusqu'au 31 décembre 2017 puis une nouvelle dotation en HSE sera envoyée pour faire face aux besoins de janvier 2018 à décembre 2018, soit 13 000 HSE redonnées selon les dispositifs mis en place).

Le Directeur Académique a rencontré les chefs d'établissement pour faire le point et surtout voir quelle est la nature de l'aide aux devoirs : cela ne doit pas être de l'étude.

La réorganisation des services médicaux pour les élèves : 38 postes budgétisés et 27,2 occupés par des titulaires et des vacataires, il y a une réelle difficulté à mobiliser des ressources humaines. Actuellement, il y a sinon un médecin référent en lien avec l'infirmier, ou infirmière, pour les situations signalées.

LE CTSD prend fin 18h15

Sylvie HOPKINS, représentante au CTSD 78 pour le Sgen-CFDT

Contact : 78@sgen.cfdt.fr